Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 12

Rubrik: Chronique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE ROMANDE

Politique d'abord...

Le mois de novembre a été marqué en Romandie par une activité électorale intense, surtout dans les cantons de Vaud et de Genève. Dans ce dernier, il s'agissait de renouveler le Conseil d'Etat, c'est-à-dire le gouvernement. La campagne qui précéda l'élection fut remarquablement morne, et la participation au scrutin refléta cette indifférence qui est, peut-être, une marque d'approbation : 41 % pour l'ensemble du canton, 37 % pour la ville, voilà qui est fort peu et qui doit prouver que trois électeurs sur cinq estiment que « les choses vont bien telles qu'elles sont ». Aussi le résultat fut-il un évident *statu quo* : comme précédemment, le Conseil d'Etat reste composé de quatre radicaux, un indépendant chrétien-social (catholique), un national-démocrate (libéral) et un socialiste. Les cinq magistrats sortants qui se représentaient ont été brillamment réélus, et deux nouveaux ont fait leur entrée : M. Duchemin et M. Helg, ce dernier remplaçant le libéral de Senarclens.

A noter que les popistes (communistes), qui sont divisés en deux fractions — les partisans de Nicole et ceux de Vincent — n'ont pas obtenu le quorum.

En terre vaudoise, la participation au scrutin fut beaucoup plus considérable, et pour cause : il s'agissait d'élire les autorités communales, et l'électeur est beaucoup plus intéressé, voire chatouilleux, lorsqu'il s'agit de personnalités locales que d'un député assez lointain qui, en général, est désigné par le parti plus que par ses mérites. On a donc élu les conseils communaux (ou généraux, dans les petites communes), puis les municipalités. Dans l'ensemble du canton, on a noté un sensible glissement vers la gauche modérée, c'est-à-dire le parti socialiste. Ce dernier a enregistré des gains aux dépens des radicaux, des libéraux (passablement), mais aussi au détriment des popistes-communistes, dont les effectifs diminuent peu à peu, mais régulièrement.

Ce tableau n'est évidemment valable que sur les totaux des 388 communes vaudoises. Dans chaque localité, on a noté des variations qui tenaient plus aux personnalités en lice, aux intérêts du coin et aux cabales qu'aux grandes idées générales affichées et défendues par les partis. A Lutry, les 17 socialistes (sur 60 conseillers) ont mordu la poussière aux dépens des « bourgeois » ; il est vrai que depuis les dernières élections, le système de la représentation proportionnelle avait été abandonné au profit du scrutin majoritaire. A Granges-Marnand, dans la Broye, où règne d'ordinaire un calme tout à fait campagnard, des menées souterraines ont complètement bouleversé la liste unique dite « d'entente » et établie en commun par tous les partis. Le député local est resté sur le carreau, le syndic n'a pas été réélu, et tous les municipaux sont sortis en queue de liste !

La petite histoire nous vaut aussi d'enregistrer deux épisodes amusants : à Champmartin, du côté d'Avenches, il y avait onze électeurs inscrits. On a enregistré 6 votants ...et 2 élus seulement sur 5 candidats ! A Vaugondry, en-dessus de Grandson, le corps électoral s'est réuni devant le bureau de vote (13 citoyens inscrits) à l'heure prescrite par les autorités et, après discussion, a décidé qu'il était parfaitement satisfait de la gestion des autorités en place, qui ont été réélues à mains levées. Le vote écrit étant obligatoire, le préfet a dû fixer de nouvelles élections au dimanche suivant, et menacer les honorables citoyens de ce petit village de mettre la commune sous tutelle s'ils ne se décidaient pas à passer par l'isoloir et à déposer leurs bulletins dans l'urne !

Le dernier acte s'est joué à Lausanne, où l'élection de la municipalité a concrétisé l'avance socialiste : le chef-lieu aura dorénavant trois municipaux radicaux, dont le syndic (comme précédemment), trois socialistes (au lieu de deux) et un libéral (au lieu de deux). Jean Peytrequin, syndic sortant, avait refusé une réélection et retournera à ses amours les plus chères : le journalisme et la littérature légère et fantaisiste dans laquelle il excelle. C'est l'actuel directeur de la Bibliothèque cantonale, M. G.-A. Chevallaz, qui a été désigné pour le remplacer.

Une bonne conduite.

On vient de terminer la pose, entre Féchy et Perroy, sur la Côte vaudoise, du premier « pipe-line à vin » de Suisse et, probablement, du monde entier. On sait que plusieurs conduites de ce genre existent déjà en Valais où elles permettent, lorsqu'au gros de l'été les troupeaux broutent l'herbe des hauts alpages, d'acheminer le lait aussitôt après la traite vers les laiteries des villages situés au fond des vallées. Les troupeaux valaisans étant très « remuants » et prenant de l'altitude à mesure que la végétation se développe, ce système évite le déménagement constant des installations d'emmagasinage et de fabrication du lait (baquets, barattes, fromagerie). A La Côte, il permettra de centraliser dès la vendange les opérations d'encavage et de vinification, la clientèle exigeant — paraît-il — une qualité toujours standard que les petits vignerons, travaillant de manière artisanale, ont quelque peine à obtenir.

En attendant, le pipe-line à vin (qui est construit en polyéthylène et enfoui dans le sol) excite la verve des humoristes, des dessinateurs et des terriens opposés à la modernisation excessive de leurs méthodes de travail...

Pleine lune.

Si, dès la tombée de la nuit, les passants lèvent encore le nez dans la rue, c'est pour admirer les décorations lumineuses (et chaque année plus somptueuses) que nos municipalités font allumer « pour créer l'ambiance de Noël ». Ce n'est plus, comme naguère, pour essayer de découvrir Spoutnik I ou II, ou leurs fusées. Ce qui n'empêche pas les Romands de se passionner pour les perspectives astronautiques. La preuve ?

Voici la dernière histoire qu'on raconte à Berne. Les Russes ont réussi à atteindre la Lune. Ils y débarquent, mais quelle n'est pas leur stupéfaction en découvrant qu'ils ne sont pas les premiers arrivés : en effet, ils ont été précédés par une commission fédérale venue de Berne en Spoutnik spécial. Et des messieurs en jaquette, pantalons rayés et huit-reflets, marchandent avec les Séléniens... l'achat d'un terrain pour les blindés de l'armée suisse.

Jean-Pierre NICOD.

← Piz della magna